

COVID-19 – Haut-Rhin

Réunion d'installation

Groupe de travail – Préparation du déconfinement soins de ville dans le 68

mardi 5 mai 2020 de 15 heures 30 à 17 heures 30

En présentiel et par audioconférence

Notes – Dr Marcel RUETSCH

NOTES ET COMMENTAIRES

Parmi les personnes présentes :

Dr Nicole BOHIC – Médecin Inspecteur détachée IGAS, venue en renfort pour soutenir les réflexions de la Direction Territoriale 68 de l'ARS GE (*par téléphone*)

M. le Colonel hors-classe René CELLIER, Responsable du SDIS 68

Dr Wilfrid DANNER, Coordonnateur de la Maison Médicale de Garde de Colmar

Monsieur Hervé FRARE, Trésorier de l'URPS des Infirmiers

Mme Emmanuelle GUENOT, Sous-Préfète d'Altkirch

Mme Brigitte KLINKERT, Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin

M. Christophe LAGADEC, Directeur de la CPAM du Haut-Rhin

M. Pierre LESPINASSE, Directeur Territoriale du Haut-Rhin de l'ARS Grand Est

Mme Katia MOOS, Responsable Animation territoriale et Prévention -ARS Délégation du Haut-Rhin

Monsieur Laurent TOUVET, Préfet du Haut-Rhin

Docteur Frédéric TRYNISZEWSKI, Président de SOS Médecins 68

Un Directeur Général Adjoint des Services de la ville de Colmar

Un Directeur Général Adjoint des Services de la ville de Mulhouse

Ainsi que moi-même, **Dr Marcel RUETSCH**, pour l'URPS ML

A noter l'absence du Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Haut-Rhin, le **Docteur Jean-François CERFON**

Introduction

Monsieur Laurent THOUVET, Préfet du Haut-Rhin, introduit la séance.

Cette première réunion a pour objectif d'installer la Cellule départementale 68 se tient en présentiel. En revanche, les prochaines rencontres de travail, se tiendront en visioconférence.

Monsieur Laurent THOUVET, Préfet du Haut-Rhin, confirme le passage à « *l'ambulatoire* » et propose de passer à un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Intervention de l'ARS Grand Est

Monsieur Pierre LESPINASSE, Directeur Territorial du Haut-Rhin de l'ARS Grand Est, affirme se situer plutôt au niveau du « *pré-déconfinement* » à compter du 11 mai 2020.

Il résume une nouvelle fois les trois principes (*règles d'or*) du déconfinement :

- Dépister,
- Tracer,
- Isoler.

En ce qui concerne l'isolement, l'objectif habituel demeure l'isolement à domicile.

Monsieur LESPINASSE sait que les libéraux savent faire. Il rappelle le rôle de l'Agence Régionale de Santé ; à savoir : s'assurer que tous les acteurs des tests sont prêts, s'adapter aux besoins.

Il rappelle également que le traçage repose sur les médecins de ville ; l'ARS est chargée :

- De tracer en cas de cluster collectif (*cf. par exemples, un centre commercial, 1 grand bâtiment, une grande collectivité, une caserne de sapeurs-pompiers, 1 service sanitaire, 1 entreprise*) ;
- Et d'assurer le suivi sanitaire des isolements.

I. Tester (dépister)

Monsieur Christophe LAGADEC, Directeur de la CPAM du Haut-Rhin, nous explique avoir participé ce matin à un webinaire avec le Directeur Général de la CNAM, Monsieur Nicolas REVEL.

Chaque département doit appeler au téléphone les cas signalés par les médecins, avec une équipe (*brigade*) composée de 80 personnes. La possibilité reste toutefois ouverte de monter à 120 personnes (*si la circulation du virus devrait s'avérer plus importante*). Les cas testés et isolés seront invités à répondre au suivi de la CPAM (*chaque appel téléphonique de la brigade dure entre 20 et 30 minutes, 7 jours sur 7 de 08 heures et 19 heures*).

Il nous est rappelé :

- Le diagramme évoqué sur la prise de décisions,
- Les prescriptions des tests,
- La fiche d'identification,
- Les masques,
- Les « *cas contacts à risque* » (*sans protection à moins d'un mètre durant plus de 15 minutes*) à 48 heures... « *comme les patients ne consultent pas forcément à J O... donc la période de recherche de cas doit pouvoir remonter à plus de 2 jours* ». Les cas contact doivent être recherchés dans les 48 heures avant le début des symptômes.
Monsieur LAGADEC prévoit que 20 à 30 cas contact seront identifiés par patient COVID+. (*Cela semble beaucoup mais Monsieur LAGADEC choisit de mettre la barre haute, afin de ne pas être pris de court*).

Le **Docteur Marcel RUETSCH** aborde les « *trous dans la raquette* » ; notamment :

- Les tests négatifs malgré des signes cliniques ;
- L'absence d'un médecin traitant disponible pour gérer le résultat de PCR (*les médecins libéraux, l'ARS et l'URPS ML travailleront ensemble ce sujet*) ;
- Comment faire les prélèvements et les analyses des tests réalisés le week-end ?
Le Préfet imagine activer les laboratoires médicaux 7 jours sur 7. Ils souhaitent qu'ils ne fassent pas le pont de l'Ascension.
- Les difficultés à prendre en charge les tests négatifs sont très importantes.

II. Tracer

La communication nationale actuelle est la suivante : « *l'enquête* » réalisée par le médecin libéral ne commence qu'à partir du moment où son patient est reconnu COVID+.

Faut-il commencer à signaler les cas avant ? Tous les médecins ne partagent pas cet avis. On note déjà des refus de signalement des cas COVID+ en raison du secret médical.

Il est rappelé ici que les personnels des brigades sont soumis au secret professionnel.

III. Isoler

Madame Emmanuelle GUENOT, Sous-Préfète d'Altkirch, nous rappelle que l'isolement se passe principalement à domicile.

Il existera cependant, en parallèle, des lieux d'« *isolement particulier* » (*hôtels*) :

- Lorsque les patients résident dans des logements insalubres,
- Lorsque de nombreuses personnes habitent dans un même logement,

- Lorsqu'il y a dans le logement une ou des personnes ayant des pathologies à risque.
- ⇒ 2 hôtels Ibis ont été budgétés : Mulhouse Dornach et place Stanislas à Colmar. Dans ces établissements, 64 et 76 places sont disponibles. Il y a possibilité de faire des étages spécifiques pour les résidents COVID+ et COVID-, avec accès différenciés. La Wifi est disponible dans les chambres. Les petits-déjeuners seront assurés par les hôtels. Les repas (*déjeuners et diners*) seront portés devant les chambres. Qui assurera la blanchisserie ? Le fait de séjourner dans un hôtel est possible uniquement pour les personnes autonomes. Quid des personnes âgées dépendantes lorsque l'aidant principal est malade ? Ou lorsque le patient dépendant est isolé ?

La « *Cellule territoriale d'appui à l'isolement* » pourra joindre durant la journée ces patients du lundi au dimanche (*par téléphone et par mail*) sur prescription médicale.

Un suivi sanitaire sera également assuré par l'ARS, avec appui social et psychologique.

Cette même cellule pourra aussi accompagner au domicile, avec passage quotidien d'un infirmier.

La tâche sera complexe :

- ⇒ Problème de temporalité et d'isolement brutal.
- ⇒ Problème de réactivité des services sociaux : afin de gagner du temps, il faudra scinder le département en 2 cellules (*une sur Mulhouse ; l'autre sur Colmar*).

Si le patient est suivi à l'hôtel, son transport se fera par ambulance, avec une prise en charge par la Sécurité Sociale, ou avec le véhicule personne du patient lui-même (*des parkings sont disponibles dans ces hôtels*).

La parole est ensuite donnée à **Madame Brigitte KLINKERT**, Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin.

Madame KLINKERT se dit moins inquiète que les semaines passées par rapport à l'ambiance « *enfin le déconfinement* ». Elle se dit rassurée par les habitudes alsaciennes d'appliquer (*de respecter*) les conseils. Elle nous confirme le fait que le Conseil Départemental du Haut-Rhin pourra assurer suivi social mais ne pourra pas (*hélas*) assurer les portages de repas.

- ⇒ Comment alors nourrir les patients résidant à l'hôtel ?
 - ✓ Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mulhouse est mobilisé. Néanmoins, nous sommes informés que les bons alimentaires actuels (*sur conditions de ressources*) ne correspondent pas aux critères de ces isolements sanitaires.

- ✓ Pour Colmar, on imagine utiliser Préalys (*association qui propose, entre autres services, la restauration scolaire*).

Monsieur Laurent THOUVET, Préfet du Haut-Rhin, affirme souhaiter la mise en place d'une cellule resserrée pour le concret et pour répondre aux questions de la vie de tous les jours ; comme par exemple : Qui fait les courses des personnes isolées au domicile ?

Le **Docteur Nicole BOHIC** (*IGAS*) lui répond qu'il demeure la possibilité de sortir avec masque 1 à 2 fois par semaine, lorsque l'individu est sans fièvre.

Le SDIS met à disposition de la brigade ses équipes médicales et ; en tous les cas a minima, pour les enquêtes en caserne de sapeurs-pompiers (*en réalité, le SDIS ne semble pas vouloir que l'ARS vienne « brigader » en caserne et placer une caserne en isolement*)...

Agenda prévisionnel

Le groupe de travail **Déconfinement dans le Haut-Rhin** se réunira de manière hebdomadaire en visioconférence.

La prochaine rencontre du GT se tiendra (*très probablement et sauf contre-ordre*) **mardi 12 mai 2020 à 14 heures**, sous 2 cellules : Mulhouse et Colmar, selon les besoins estimés.